

PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

*Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine*

Bordeaux, le 11 mai 2017

*Mission Evaluation Environnementale
Pôle projets*

**Création de quinze réserves de substitution
pour l'irrigation agricole
Bassin du Clain Moyen (Vienne)**

Rectificatif à l'avis n°2016-4276 daté du 20 février 2017

L'avis de l'Autorité environnementale n°2016-4276 comporte une erreur concernant la liste des communes concernées par le projet, figurant en première page de l'avis.

Il convient de remplacer cette liste par la liste suivante :

Iteuil, Aslonnes, Celle-Lévescault, Lavausseau, Vivonne, Chateau-Larcher, Les Roches-Prémarie-Andillé, Smarves, Coulombiers, Marigny-Chemereau, Marçay, et Benassay